

CONSEIL D'AGGLOMERATION
du 21 novembre 2022 à 18h00 à ABBEVILLE - Espace Max Lejeune - Garopôle

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le 21 novembre à 18h00, le conseil d'agglomération de la communauté d'agglomération de la Baie de Somme légalement convoqué le 15 novembre 2022, s'est réuni au siège de l'établissement, Immeuble Garopôle, Espace Max Lejeune à Abbeville, sous la présidence de M. Pascal DEMARTHE.

Date de la convocation	15 novembre 2022
Date d'affichage	15 novembre 2022

Membres en exercice	75
Membres présents	59
Pouvoirs	14
Votants*	71

Etaient présents :

MM. DEMARTHE – BALÉDENT – BOURET – DAIRAINÉ – LEDET – LEMARCHAND – LEPAGE – MALLET – PRUVOT – TONOLLI – DOVERGNE – BOUCHARD – FOUBERT – LENNE – LEBLOND – DUQUESNE LECOMTE – DANTEN – PARSIS – BOURGOIS – LEFEBVRE – JACOB – MACHAT – DELOISON – MARTEL – DUCHEMIN – MENNESSON – COEUILTE – BLONDIN – WALRAVE – BIHET DEBRAY – MENOIRIE – TRENCART – DUCROCQ – HAUSSOULIER – COLINET – PATTE – HENOCQUE – LANGLET – LESENNE

Mmes BOULART – CHEVALLIER – DELAGE – DUPUY – NOEL – RHUIN – VASSEUR – ARCIVAL – BOSIO – DEROUSSENT – DUBOS – MAISON – CREPIN – THIEBAUT – BOURCERONDE – DORION FROISSART-SENLIS – BOXOEN

***M. Aurélien DOVERGNE ne participe pas au vote**

Etaient excusés :

M. Michel BLONDIN donne pouvoir à Mme Monique BOULART
Mme Maryvonne DAUSSY donne pouvoir à M. Claude BOURET
M. Hervé DENIS donne pouvoir à M. Olivier MALLET
Mme Justine DUROT donne pouvoir à M. Éric BALEDENT
Mme Chantal MONFLIER donne pouvoir à M. Patrick LEDET
Mme Florence PETIT donne pouvoir à Mme Lydie NOEL
Mme Patricia CHAGNON
M. Francis HENRIQUE donne pouvoir à M. Angelo TONOLLI
M. Frédéric GARET donne pouvoir à M. Aurélien DOVERGNE
M. Fabrice FRION donne pouvoir à Mme Anne-Marie DORION
Mme Brigitte KOCH remplacée par M. Sylvain FOUBERT
M. Régis RIMBAULT donne pouvoir à Mme Martine CREPIN
M. Rémy BOUTROY remplacé par Mme Yvonne THIEBAUT
M. Henri SANNIER remplacé par M. Jean-Luc BOURGOIS
M. Frédéric DELOHEN
M. Emmanuel DELAHAYE donne pouvoir à M. Pascal DEMARTHE
M. Jean GORRIEZ donne pouvoir à M. Jean-Paul LECOMTE
M. José MARQUE donne pouvoir à M. Jean-Yves BLONDIN
Mme Odile DUVAL remplacée par Mme Amélie BOXOEN
M. Luc CHATENAY donne pouvoir à M. Jean-François LANGLET

Le quorum étant réuni, M. le Président ouvre la séance.

Secrétaire de séance : Mme Lydie NOËL

12) 2022.166 Intégration de Cayeux-sur-Mer dans la convention Opération de Revitalisation de Territoire.

Le conseil d'agglomération,

- Vu le code général des collectivités territoriales,
- Vu la convention Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) signée le 29 janvier 2020 valant avenant action cœur de ville pour Abbeville et revitalisation centre-bourg pour Longpré-les-Corps-Saints,
- Vu le courrier en date du 21 décembre 2020 de Madame la Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les Territoires décidant la labellisation des communes de Cayeux-sur-Mer et de Saint-Valery-sur-Somme au titre du programme Petites Villes de Demain,
- Vu la convention d'adhésion cadre Petites Villes de Demain signée le 30 septembre 2021 par les communes de Cayeux-sur-Mer, Saint-Valery-sur-Somme, la communauté d'agglomération de la Baie de Somme et l'Etat,
- Vu le rapport de Olivier MALLET, Vice-Président en charge de l'Economie,
- Considérant qu'il convient de valider l'entrée de Cayeux-sur-Mer labellisée Petites Villes de Demain, dans la démarche globale de développement ORT,

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur et en avoir délibéré, le conseil d'agglomération décide à l'unanimité (71 votants : 71 pour MM. DEMARTHE, BALÉDENT, BLONDIN, BOURET, DAIRAINÉ, DENIS, LEDET, LEMARCHAND, LEPAGE, MALLET, PRUVOT, TONOLLI, HENRIQUE, BOUCHARD, FRION, FOUBERT, LENNE, LEBLOND, DUQUESNE, LECOMTE, RIMBAULT, CHATENAY, DANTEN, PARSIS, BOURGOIS, LEFEBVRE, JACOB, MACHAT, DELOISON, MARTEL, DUCHEMIN, MENNESSON, COEUILTE, BLONDIN, WALRAVE, BIHET, DEBRAY, MENOURIE, TRENCART, DELAHAYE, DUCROCQ, GORRIEZ, MARQUE, HAUSSOULIER, COLINET, PATTE, HENOCQUE, LANGLET, LESENNE – Mmes BOULART, CHEVALLIER, DAUSSY, DELAGE, DUPUY, DUROT, MONFLIER, NOEL, PETIT, RHUIN, VASSEUR, ARCIVAL, BOSIO, DEROUSSENT, DUBOS, MAISON, CRÉPIN, THIEBAUT, BOURCERONDE, DORION, FROISSART-SENILIS, BOXOEN)

D'autoriser le Président à signer la convention Petites Villes de Demain pour intégrer la commune de Cayeux-sur-Mer, valant avenant à la convention Opération de Revitalisation de Territoire.

D'autoriser le Président à accomplir tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour extrait conforme
La Secrétaire de séance
Lydie NOËL



Pour extrait conforme
Le Président de la C.A.B.S
Pascal DEMARTHE

